



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Année de la physique 2023 - 2024

Instruction du 28 septembre 2023 relative à la communication d'actions pédagogiques dans le cadre de l'Année de la physique

Rectorat de l'académie de Créteil

Inspection pédagogique régionale de physique-chimie

Affaire suivie par :

Corinne Allodi

Mél : corinne.allodi@ac-creteil.fr

Inspection de l'éducation nationale de mathématiques – physique-chimie

Affaire suivie par :

Axel Tarride

Mél : axel.tarride@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco

94 010 Créteil Cedex

www.ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les cheffes et chefs d'établissement,

S/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne

Références :

- Site internet officiel de l'événement : <https://anneedelaphysique.cnrs.fr/>

Annexes :

- Affiche A3
 - Template NomOrganisme-NomProjet-Scolaire
-

La journée de lancement de l'année de la physique est fixée au mardi 3 octobre 2023.

La cérémonie d'ouverture de l'Année de la physique est placée sous l'égide du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en partenariat avec le CEA, le CNRS, France Universités et la Société Française de Physique.

Cette journée institutionnelle aura lieu à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris et la cérémonie d'ouverture sera intégralement retransmise en visioconférence et de fait accessible à toutes et tous, professeurs et élèves notamment.

Le lien de connexion est : <https://anneedelaphysique.cnrs.fr/ceremonie-douverture/>.

Le ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, le commissariat à l'énergie atomique (CEA), le centre national de la recherche scientifique (CNRS), France Universités et la Société Française de Physique dédient l'année scolaire 2023-2024 à la physique dans le cadre d'une opération de médiation scientifique à destination du public scolaire et également du grand public.

Dans ce cadre, il s'agit de promouvoir une image attractive de la discipline et trois objectifs sont clairement affichés :

- (1) Partager les résultats de la recherche en physique et montrer comment ils se construisent.
- (2) Illustrer comment ces résultats peuvent être utiles à la société.
- (3) Favoriser la rencontre des publics avec celles et ceux qui font avancer la recherche.

Pour y répondre, les enseignants de physique-chimie de collèges et lycées généraux et technologiques et les enseignants de physique-chimie et mathématiques de lycées professionnels sont encouragés à mener diverses actions avec leurs élèves et de les faire connaître sur le site internet officiel de l'Année de la physique.

Pour annoncer une action, il est nécessaire d'utiliser et compléter le *template* Word joint en annexe. Une fois rempli, il convient de l'envoyer :

- pour les collèges, lycées technologiques et généraux : corinne.allodi@ac-creteil.fr
- pour les lycées professionnels : axel.tarride@ac-creteil.fr

Les actions menées souvent ambitieuses et ouvertes à un large public pourront alors être labellisées puis mises en ligne sur le site officiel de l'Année de la physique.

Enfin, les enseignants et plus largement les équipes pédagogiques et les professeurs documentalistes pourront utiliser l'affiche officielle de l'année de la physique, afin d'en faire la promotion dans les établissements tout au long de l'année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN EG restent à votre disposition et à votre écoute, et vous remercient par avance de votre précieuse collaboration.

Le doyen IEN 2nd degré ET-EG-IO

Charles Kaoua

Le doyen des IA-IPR

Charles Naïm

